RENDEZ-VOUS À CARAQUET LE 15 AOÛT 2001

SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'APPUI

Des représentants des membres du Forum de concertation des organismes acadiens se sont donnés rendez-vous, le **15 août** prochain à **Caraquet**, afin de signer un protocole d'appui à l'adoption d'un nouveau *Code des droits linguistiques* pour le Nouveau-Brunswick. Les membres du Forum jugent qu'une position commune doit être prise pour démontrer l'engagement de chacun envers cet objectif commun.

Vous vous souviendrez qu'en mars 2001, lors du *Symposium sur l'égalité linguistique*, le gouvernement a annoncé ne pas vouloir agir de façon décisive dans le dossier de l'égalité linguistique. Pourtant, depuis deux ans, la Cour suprême du Canada a donné une nouvelle interprétation large et libérale aux droits linguistiques contenus dans la *Charte des droits et libertés* favorisant l'épanouissement des droits linguistiques des francophones du Nouveau-Brunswick. Plusieurs causes sont actuellement devant les tribunaux, notamment celle concernant la GRC et ses services bilingues et celle des Comités de parents relativement aux droits scolaires de la communauté acadienne.

En posant ce geste de solidarité lors d'une cérémonie le 15 août prochain, les membres du Forum de concertation espèrent inciter le gouvernement à agir dans cet important dossier et à mettre de l'avant une nouvelle *Loi sur les langues officielles* pour le Nouveau-Brunswick. C'est un rendez-vous historique à ne pas manquer !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle 2001 de l'Association a eu lieu à Tracadie-Sheila, le 26 mai dernier. Le président, **Luc DESJARDINS**, y a présenté son rapport d'activités annuel. Le président de la Fédération des associations de juristes d'expression française de common law, **Basile CHIASSON**, a exposé brièvement les dossiers sur lesquels se penche la Fédération. Les assises ont été suivies d'un superbe souper au homard où tous et chacune ont pu se régaler. L'AJEFNB en profite pour remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette journée!

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2001-2002

Votre Conseil d'administration n'est plus tout à fait le même ! Charles GERVAIS assume maintenant la présidence, tandis que Marylène

PILOTE en assume la vice-présidence. Andrew BELL demeure au poste de secrétaire, Martin LAMOUREUX continu comme trésorier et Luc DESJARDINS est maintenant président sortant.

Les diverses régions de la province sont représentées par : Andrew BELL (Kent-Miramichi), Danys DELAQUIS (Fundy), Larry LANDRY (Restigouche), Lise LANDRY (Fredericton), Harold MICHAUD (Westmorland), Marylène PILOTE (Madawaska), Michelle SAVOIE (Chaleur), Éric SONIER (Péninsule acadienne) et Lyne Thériault (Victoria-Carleton). Le corps professoral de la Faculté de droit de l'Université de Moncton est représenté par Martin LAMOUREUX alors que Marie-Claude DESROSIERS représente la communauté étudiante.

Les comités permanents sont présidés par René ARSENEAULT (assises annuelles), Marylène PILOTE (services juridiques) et Serge ROUSSELLE (secrétariat).

L'Association ne saurait faire avancer ses dossiers de revendication ainsi que ses projets sans la collaboration des membres de son Conseil d'administration. Nos sincères remerciements aux personnes qui donnent si généreusement de leur temps.

RESPONSABLES DE DOSSIERS

Les membres du Conseil d'administration de l'AJEFNB se sont partagés les dossiers, ainsi que les projets, comme suit :

- Égalité linguistique : Luc Desjardins
- Éducation : Luc Desjardins
- *GRC* : Serge Rousselle et Éric Sonier
- *Immobilier* : Andrew Bell
- Incarcération des femmes francophones au N.-B. : Lyne Thériault
- *Magistrature* : René Arseneault
- **Publication des arrêts** : Marie-Claude Desrosiers
- **Recrutement**: Harold Michaud

- Rôle de la SAANB et du Forum de concertation : Charles Gervais et Luc Desjardins
- *Formulaire de procédure* : Comité des services juridiques
- **Legs caritatifs**: Martin Lamoureux et Luc Desjardins
- Recueil d'actes juridiques, tome 7 : Comité des services juridiques, assisté d'Andrew Bell

La prochaine réunion du Conseil d'administration aura lieu le **8 septembre** prochain, à Moncton. Si vous désirez qu'un sujet en particulier soit traité lors de cette réunion, n'hésitez pas à communiquer avec l'Association en composant le 506-853-4151 ou directement avec le président au 506-853-5444. Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires ou de vos suggestions concernant les activités de l'AJEFNB et les sujets que vous privilégiez.

SERVICES JURIDIQUES

Règles de procédure du Nouveau-Brunswick annotées —

Des exemplaires de cet important ouvrage de référence sont encore disponibles. Pour commander un exemplaire, vous n'avez qu'à communiquer avec l'AJEFNB en composant le 506-853-4151 (téléphone) ou le 506-853-4152 (télécopieur) ou par courriel (ajefnb@umoncton.ca).

UN MEMBRE DE L'AJEFNB ACCÈDE À LA MAGISTRATURE

C'est avec joie que l'AJEFNB apprenait au début juin la nomination de Lucie LAVIGNE à un poste de juge à la Cour du Banc de la Reine, à Edmundston. L'Association avait encouragé la ministre de la Justice fédérale à nommer à ce poste une personne apte à entendre les causes dans les deux langues officielles. Toutes nos félicitations et bon succès à la nouvelle juge!

NOUVELLE DIRECTRICE EXÉCUTIVE DE L'ABC-N.-B.

C'est vers la mi-juin que l'AJEFNB a appris la nomination de **Rosella MELANSON** au poste de directrice exécutive de l'Association du Barreau canadien — section Nouveau-Brunswick. L'AJEFNB est heureuse de voir que cet organisme a jugé important de choisir une personne parfaitement bilingue et très connaissante des questions sociales, juridiques et politiques propres au Nouveau-Brunswick. Bravo!

INVITATION À PARTICIPER AU PROGRAMME CANADIEN PRO BONO

Encore cette année, les étudiants de la Faculté de droit de l'Université de Moncton ont la possibilité de faire du travail bénévole de nature juridique dans la communauté. Ce programme permet de jumeler les étudiants intéressés à des organismes à but non lucratif, des organismes voués à la promotion de l'intérêt public, des organismes gouvernementaux, des tribunaux, des cliniques juridiques et des fournisseurs de services communautaires, juridiques et de santé. Ce programme vise à encourager les étudiants en droit à être actifs et à s'engager au sein de la communauté, et ce tout au long de leur carrière juridique. Si vous êtes membre du barreau et que vous avez quelques heures par mois à donner pour la supervision du travail des étudiants bénévoles, ou pour tout autre renseignement, nous vous invitons à communiquer avec Sébastien MARTINEAU au 506-858-4874 ou par courriel au probono@umoncton.ca.

PROFIL D'UN MEMBRE

Charles GERVAIS — C'est de Grand-Sault que provient le nouveau président de l'Association, une personne dont le charisme, le dynamisme et le leadership laissent présager un mandat rempli de réalisations. Charles Gervais est, en fait, le fier héritier d'une famille (pour ne pas dire dynastie) dont l'engagement social et le nationalisme sont bien connus.

Déjà à la Polyvalente Thomas-Albert, de Grand-Sault, son leadership se manifeste. Il préside le Conseil des étudiants de la polyvalente et reçoit la médaille de leadership *Birks* et la bourse de leadership *Clément-Cormier*. Quelques années plus tard, il devient président et co-fondateur de l'Association des anciens et amis de la polyvalente.

Mais ce n'est qu'un début. Toujours avide d'en connaître davantage sur le monde qui l'entoure, Charles fait un séjour au Costa Rica, dans le cadre du programme Jeunesse Canada Monde. Par la suite, ayant terminé un baccalauréat ès arts avec une majeure en information/communications, il commence une carrière en journalisme à la Société Radio-Canada. Là encore, son leadership et son engagement social l'amènent à mettre ses talents au service de la communauté et à fonder et diriger le journal Action régionale.

En 1992, Charles fait un virage important. Marié et père d'un enfant, il entreprend des études en droit à l'Université de Moncton. Malgré les contraintes que peuvent représenter les obligations familiales, il trouve le temps de représenter les étudiants de l'École de droit à l'Association du Barreau canadien et au Barreau du Nouveau-Brunswick et réussit à se démarquer par ses résultats universitaires.

C'est ensuite la pratique du droit pendant 5 ans chez *Godbout Ouellette*, à Grand-Sault. Il est alors président de l'Association du barreau du comté de Victoria et président du Comité de la prévention du crime à Grand-Sault, en plus de siéger au Conseil d'administration de l'AJEFNB. On remarque d'ailleurs que pendant qu'il est responsable du recrutement pour l'Association, le nombre de membres grimpe en flèche. Un témoignage de son dynamisme, de sa tenacité et de sa capacité de convaincre, souvent par sa simple candeur.

Et son énergie déborde le cadre purement professionnel. Charles est un sportif qui aime bien courir. Pendant trois années consécutives, il se mérite la première place dans l'épreuve de la course à pied (5 km) du Festival régional de la patate.

Aujourd'hui, il se retrouve à Moncton, comme conseiller juridique à Assomption Vie. Un deuxième fils est venu se joindre à la petite famille constituée de Chantal, de Philippe et de Jérémie. Il aime toujours courir — le long de la rivière Petitcodiac pour se rendre au travail — et son sens de l'humour allié à son charisme et son leadership augure bien pour l'avenir.

Le Bref est publié par l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick.

Président Charles Gervais

Adresse AJEFNB

Pavillon Adrien-J.-Cormier Université de Moncton Moncton (NB) E1A 3E9

Téléphone (506) 853-4151 Télécopieur (506) 853-4152 Courriel ajefnb@umoncton.ca Site Web www.ajefnb.nb.ca